Janv. Fév. Mars 2021 ▪ N°11

LPO Info Poitou-Charentes

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Nuage d'étourneaux sansonnets. Photo : Guy Renaud
Rougegorge familier. Dessin : Katia Lipovoï

ÉDITO

La biodiversité à la merci des lobbyistes ! ?

En octobre dernier, la LPO, avec d'autres ONG, a écrit au Premier ministre au sujet de la « gestion adaptative » des espèces chassables, concept vertueux appliqué dans certains pays, permettant de maintenir les espèces en bon état de conservation. La France autorise la chasse de 64 espèces d'oiseaux dont 20 espèces en mauvais état de conservation. Sous la pression du lobby de la chasse, l'État a décidé de n'appliquer la gestion adaptative qu'aux espèces menacées. Les ONG demandent que ce concept soit correctement appliqué, sur la base de connaissances indiscutables et d'un comité d'experts scientifiques indépendants.

Autre sujet sensible, la future Politique agricole commune pour 2021-2027. À l'heure où j'écris ces lignes, le Parlement européen manque l'occasion d'une réelle transition agro-écologique en adoptant un texte vidé de toute ambition écologique malgré une forte pression des ONG. Quid des négociations entre Parlement, Conseil européen des chefs d'état et Commission européenne qui vont suivre début 2021 ? Le lobby de l'agriculture intensive l'emportera-t-il encore ?

Ce *LPO Info* rappelle le travail et la crédibilité des associations : connaissance, avec une étude sur l'azuré du serpolet ou le comptage *Oiseaux des jardins* ; protection, avec la mobilisation autour des busards, gravelots, œdicnèmes et outardes ; sensibilisation, avec des animations comme « Vison d'Europe » ou « Nuit de la chouette » ; communication d'études, avec un nouveau superbe numéro de *L'Outarde*.

Poursuivons nos actions pour contrer les lobbyings mortifères pour la biodiversité !

Bonne année 2021... année des 100 ans des Refuges LPO.

Régis Ouvrard
Délégué territorial
LPO Poitou-Charentes



1921 2021 Refuges LPO ©

L'Outarde n°56 est là !



Le territoire du Poitou-Charentes, qui court des côtes et marais atlantiques aux marges du Massif central, et du bassin de la Loire à celui de la Charente et aux rives de la Gironde, héberge une remarquable et précieuse biodiversité. Cette richesse, les naturalistes qui la vivent au plus près du terrain, la partagent aussi avec passion et compétence dans *L'Outarde* : « LA » revue naturaliste du Poitou-Charentes ! Dans ce n°56, nous partons avec plaisir à la rencontre du Pélobate cultripède, de la Cigogne blanche et des oiseaux communs du programme STOC ; au même titre que de nombreux visiteurs exceptionnels : Aigle royal, Bécassin à long bec, Bernache à cou roux, Fauvette passerinette, Hypolaïs bottée, Macreuse à front blanc, Pie-grièche isabelle ou Vanneau à queue blanche.

En téléchargement gratuit sur notre site *poitou-charentes.lpo.fr* (onglet « Publications ») début janvier, *L'Outarde* n°56 sera bientôt disponible à l'achat en version papier – dans nos locaux de Poitiers et de La Rochelle. Le n°57, millésime 2021, est déjà en réflexion : vos idées, notes ou articles y sont les bienvenus. ■

Assises LPO Poitou-Charentes

Samedi 27 mars à Jazeneuil (Vienne) (voir p.15)



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

L'azuré du serpolet sous surveillance

Protégé en France et en Europe, l'azuré du serpolet *Phengaris arion* est rare en Poitou-Charentes. Sa présence sur des sites de la communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA), concernés par des projets d'urbanisation, a impliqué une large prospection pour cette espèce en 2020.



Azuré du serpolet observé lors de prospection de l'été 2020. Photo : Fabien Mercier

D'une équipe de passionnés…

Pour cette étude, la LPO Poitou-Charentes et Nature Environnement 17, fortes toutes deux de leur réseau associatif, ont répondu ensemble à la demande de la CdA. Bénévoles et salariés se sont lancés à la recherche de ce papillon, connu pour être l'un des plus grands azurés. Les connaissances complémentaires de chaque structure ont été mises en commun et valorisées pour cette mission. Pour couvrir l'écologie particulière de ce papillon, il a également fallu mobiliser d'autres compétences : botaniques, en recherchant l'origan, une plante hôte indispensable dont les larves se nourrissent, et myrmécologiques, car une espèce de fourmi, *Myrmica sabuleti*, est essentielle au cycle de vie de l'azuré du serpolet.

… à une étude multitaxons !

La recherche de l'habitat favorable à l'azuré a débuté par celle de l'origan. Nous avons constaté que les friches industrielles, les bords de routes, les ronds-points et les échangeurs sont les zones présentant les principales concentrations d'origan. Dans un second temps, les parcelles accueillant la plante hôte ont été prospectées pour rechercher le papillon. Le suivi a été effectué dans des conditions optimales pour maximiser nos chances de trouver des individus actifs : entre 10h et 18h, sans pluie, avec un ciel peu nuageux, un vent faible et une température élevée. Plusieurs passages durant la période de vol ont été nécessaires pour préciser la présence ou non de l'espèce. Enfin, si la plante hôte était détectée mais pas le papillon, la recherche de la fourmi était engagée. Le protocole était basé sur un échantillonnage par appâts, à base de miel et de rillettes de poisson. Les individus attirés par les pièges ont été prélevés et identifiés à la loupe binoculaire. Pour cette dernière étape, Clément Gouraud, membre de l'association ANTAREA, spécialisée dans la connaissance des fourmis, a formé quelques participants afin de nous permettre de distinguer la précieuse *Myrmica sabuleti*.

Pour quels objectifs ?

Améliorer nos connaissances de l'azuré du serpolet sur le territoire rochelais a pour objectif d'anticiper sa prise en compte dans les choix d'aménagement et de développement, pour mieux le protéger. De plus, nous allons croiser les informations sur sa présence avec celles sur les mesures d'entretien des sites occupés. Cela permettra d'adapter cet entretien et de le rendre plus favorable au papillon. Dans ce cadre, un enjeu très fort a déjà été identifié sur la gestion des bords de routes et des échangeurs. En complément, la mise en évidence des couloirs de déplacement des individus entre les différentes stations orientera des actions de gestion des habitats pour favoriser la pérennité de l'espèce. Enfin, nous évaluerons les sites où l'espèce est absente mais qui sont potentiellement favorables à une colonisation. Ces espaces pourront éventuellement compenser d'éventuelles pertes engendrées par des projets d'urbanisation. ■

Alexis Chabrouillaud et Fabien Mercier

Appât utilisé pour l'inventaire des fourmis, avec au menu rillettes de poissons et miel ! Photo : Elisa Daviaud



Prospection sur l'agglomération rochelaise. Photo : Élisa Daviaud

Activités 2019-2020 du comité territorial Poitou-Charentes

Crise sanitaire oblige, le comité territorial a prolongé le mandat de ses membres après l'annulation des assises prévues à Jazeneuil (Vienne) au printemps 2020. Ainsi, tous les conseillers ont poursuivi leur implication dans l'association, avec notamment l'appui à l'équipe salariée dans ce contexte particulier. Au cours de l'année écoulée, nous avons suivi les étapes de la fusion des trois anciens Conservatoires des espaces naturels (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes) au sein d'une seule association Nouvelle-Aquitaine. En Charente-Maritime, le projet de centre de soins pour la faune sauvage à Saint-Palais nous a mobilisés et, dans la Vienne, certains de nos conseillers ont soutenu auprès de la Région le projet de création d'une réserve naturelle régionale à Saint-Cyr. Nous avons également eu à prendre position sur un certain nombre de projets éoliens et de retenues de substitution, qui ont fait l'objet d'un examen approfondi. Les conseillers de Charente et des Deux-Sèvres ont contribué à une meilleure implantation de la LPO sur leur département. Nous avons élargi notre réseau partenarial et renforcé favorablement la collaboration avec l'Union nationale des industries de carrières et de matériaux de construction, pour développer l'accueil de la faune et de la flore dans les carrières. Nous restons vigilants sur la question de la protection des données naturalistes. Nous suivons aussi activement l'évolution de notre site web. Enfin, à l'échelle régionale, nos représentants au comité LPO Nouvelle-Aquitaine ont participé à la rédaction d'un mémorandum, sorte de charte de partenariat, avec France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine. ■

François Marie et Régis Ouvrard

Le bénévolat valorisé, c'est quoi ?

La LPO valorise dans ses comptes le temps et les kilomètres que les bénévoles consacrent aux activités de l'association. C'est essentiel pour faire valoir cette richesse auprès de nos partenaires et pour témoigner de l'importance de l'engagement de chacun. La réglementation permet de considérer les frais engagés et non remboursés comme un don, ce dernier donnant droit à réduction d'impôts. Pour ce faire, à partir d'une liste préétablie des activités « valorisables » (enquêtes, stands, chantiers de plantation, etc., mais aussi rédaction d'articles…), nous invitons tous les bénévoles à compléter un tableau informatique, afin de noter le temps passé pour chacune des activités ainsi que le nombre de kilomètres parcourus (seul ce dernier permet d'obtenir une réduction fiscale). Pour recevoir les documents à compléter et pour plus d'informations, contactez Hélène pour la Vienne, au 05 49 88 55 22 ; Lucie pour la Charente-Maritime, au 05 46 50 92 21 ; ou Lydie pour la Charente et les Deux-Sèvres, au 06 24 21 02 13. ■

Hélène Broucke

Appel à candidature

Devenez conseiller(ère) territorial(e) !

Vous avez envie de vous investir auprès de la LPO en Poitou-Charentes ? C'est le moment de postuler pour participer à son comité territorial. Celui-ci, composé de quinze conseillers, a vocation à impulser la dynamique locale et à préciser les orientations régionales dans le respect des axes stratégiques nationaux.

Conditions générales d'éligibilité : être adhérent LPO du territoire de la délégation, à jour de sa cotisation et membre depuis plus de deux ans.

Envoyez votre courrier avant le 5 mars 2021, en précisant « Candidature au comité territorial Poitou-Charentes », à la LPO, 25 rue Victor-Grignard, 86000 Poitiers ou à poitoucharentes@lpo.fr ■

Paroles de bénévoles



Dessin : Cécile Rousse

Bruno Bayou, adhérent et bénévole depuis 40 ans



« Naturaliste passionné, je me suis installé dans l'estuaire de la Gironde dans les années 1980, alors que j'étais un jeune bagueur bénévole. Je n'ai pas choisi ce lieu au hasard ! Grâce au baguage, je voulais observer là les débuts d'une nouvelle voie de migration de la rémiz penduline. Depuis, je n'ai jamais cessé d'en étudier l'évolution. Investi dans divers suivis, j'ai posé ma 130 000e bague en 2020, toutes espèces confondues ! Le baguage, comme les inventaires, sont essentiels pour moi afin d'améliorer nos connaissances sur les espèces. Je participe d'ailleurs au suivi des oiseaux communs, avec le STOC et le SHOC. J'aime partager ma passion avec le public, lors d'animations que nous proposons, chaque année, avec Loïc Petit, un autre bénévole. La récompense ? L'émerveillement des gens, même lorsque nous baguons les oiseaux les plus communs ! »

Naturaliste | Spécialiste | Ambassadeur de la nature | Écovolontaire | Secouriste de la nature

Claudine et Patrick Giuliani, adhérents depuis 15 ans et bénévoles depuis 10 ans



« Passionné de nature depuis toujours et de plongée sous-marine, ce binôme fusionnel s'est investi graduellement à la LPO : d'abord lors des sorties « nature » et des formations, au sein du réseau des Refuges LPO, puis, sur le terrain, dans le suivi des busards et des gravelots notamment, et enfin dans la sensibilisation (stands, animations…). Patrick, élu depuis plusieurs années à la LPO Poitou-Charentes, a été accompagné par Claudine dans ses réflexions. Ils partageaient également une passion pour les voyages naturalistes qui les a menés aux quatre coins du monde. À la fin du mois de septembre dernier, Claudine s'est envolée, après un âpre combat qu'elle a mené avec un courage immense et le soutien indéfectible de Patrick. Elle était aussi belle qu'affectueuse, aussi simple que cultivée, pensant toujours aux autres avant elle-même. Son départ laisse un vide immense. »

Naturaliste | Spécialiste | Ambassadeur de la nature | Écovolontaire | Secouriste de la nature

Vie locale

Charente

Inauguration du premier Refuge LPO Collectivité en Charente

En septembre dernier, le Service départemental de la lecture est devenu officiellement Refuge LPO Collectivité, le premier du département de la Charente ! Service du conseil départemental, cette structure constitue un centre de ressources et de formation pour les bibliothécaires du département, mais aussi un lieu d'animations littéraires, de prêts d'ouvrages ou de conseils. Cette labellisation a vu le jour grâce à la mobilisation des salariés, qui souhaitent améliorer leur cadre de vie professionnel et accueillir la biodiversité au sein de leur structure. Plusieurs installations ont été mises en place avant le diagnostic de la LPO : hôtel à insectes, nichoirs, compost. À peine le nichoir était-il installé qu'un couple de mésanges bleues est venu y faire son nid au printemps. La nature, déjà omniprésente dans les livres, sera dorénavant préservée sur ce lieu. Nous espérons que ce nouveau Refuge LPO fera émerger de nouvelles initiatives dans le département. ■

Un jardin au cœur de Basseau

Au cœur du quartier de Basseau, à Angoulême, un petit lopin de terre s'est transformé ce printemps en jardin solidaire, à la disposition des habitants. Géré par l'Association régie urbaine (ARU), la régie des quartiers du GrandAngoulême, ce jardin solidaire se veut un lieu de partage, de jardinage et de découverte de la nature. Accompagnée par la LPO, l'ARU organise des journées de sensibilisation à la préservation de la nature, en partenariat avec la médiathèque, la maison de quartier et GrandAngoulême. En septembre, la LPO a participé à une journée sur les oiseaux, en proposant une balade nature et un atelier de construction de nichoirs. En octobre, le jardin solidaire a été officiellement labellisé Refuge LPO, à l'occasion d'une journée sur les petites bêtes de la nature, pendant laquelle les habitants du quartier ont construit un hôtel à insectes. Si vous passez dans le quartier de Basseau, n'hésitez pas, venez profiter de ce jardin de biodiversité. ■

Lydie Gourraud

Inauguration du Refuge LPO du Service départemental de la lecture. Photo : Service départemental de la lecture de Charente



Construction de l'hôtel à insectes avec les habitants du quartier. Photo : Association régie urbaine



Charente-Maritime

Un partenariat avec Enedis pour la cigogne blanche

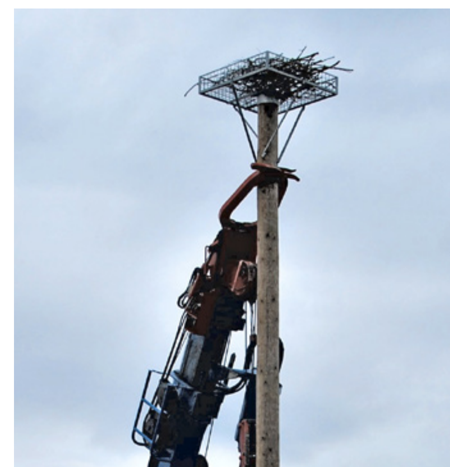
Tous les ans, de nouveaux couples de cigogne blanche, espèce protégée, s'installent sur le réseau électrique moyenne tension géré par Enedis. Cette espèce est suivie par une trentaine de bénévoles de la LPO sur le département. Chaque été et chaque automne, dans le cadre du partenariat avec la LPO, Enedis Poitou-Charentes transfère une partie des nids présents sur le réseau électrique sur des plateformes artificielles spécialement installées avec l'autorisation des propriétaires. Quatre plateformes ont été mises en place en 2020 par l'entreprise : deux à Royan, avec le soutien de la ville, une à Saint-Sornin et une autre à Saint-Jean-d'Angle.

Le 10 septembre dernier, sous l'œil avisé de Bernard Noël (bénévole LPO), Enedis est intervenu au château de Saint-Jean-d'Angle, avec l'accord du propriétaire, pour une nouvelle installation et pour redresser la plateforme, posée depuis quatre ans et occupée depuis 2019.

La LPO remercie Enedis Poitou-Charentes pour sa contribution à la protection de la cigogne blanche ainsi que l'ensemble des intervenants, bénévoles, élus et propriétaires, qui permettent ainsi la sécurisation des nids. ■

Nicolas Gendre et Bernard Noël

Installation d'une plateforme à cigogne par Enedis. Photo : Gisèle Tarnot



Charente-Maritime (suite)

La LPO au plus près de chez vous

L'année 2020 a vu naître, en Charente-Maritime, le groupe local Oléron, ainsi que le Groupe jeunes LPO, lesquels, malgré un programme chamboulé, ont fait preuve de dynamisme ! Cette année, deux groupes locaux vont également se structurer : l'un en pays Rochefortais avec Guillaume Roy, et l'autre sur le secteur de Surgères avec André Rimeau. Le but est de se retrouver pour des sorties, des inventaires, et de tisser des liens entre passionnés sur un même territoire. Pour les rejoindre : lucie.langlade@lpo.fr ■

Lucie Langlade

Première sortie du Groupe jeunes en baie d'Aytré, début septembre 2020 avec 17 participants. Photo : Charline Antraigue



Équipe salariée

Thomas Chevalier, chargé de mission ornithologique, a repris ses fonctions à Poitiers début janvier après un congé de dix mois. Simon Milliet, qui a effectué son remplacement, est donc parti à la fin du mois de décembre. Nous le remercions chaleureusement pour son implication et son adaptation, en ces temps particuliers, où le télétravail était de mise ! Nous avons accueilli Louise Bourhis, fin novembre, pour une mission de huit mois en service civique volontaire, pour nous épauler sur la vie associative en Poitou-Charentes. Elle s'est attelée à sa tâche en télétravail avec entrain ! Côté Charente-Maritime, Pierre Rigou a rejoint l'équipe de La Rochelle au mois de novembre, en soutien pour la rédaction des rapports d'études, et ce pour trois mois. Enfin, Jennifer Fabre est de retour parmi nous, mais cette fois pour assurer la mission de rédaction d'un plan de gestion pour la préservation des écosystèmes des hauts de plages et des falaises. Bienvenue à tous !

Vienne



Laisser fleurir spontanément les espaces verts est un des objectifs visés sur le Refuge LPO de la Banque de France. Photo : Stéphane Troubat

La Banque de France, site de Poitiers Hauts-Montgorges labellisée Refuge LPO

Le 15 septembre dernier, le gouverneur de la Banque de France, présent à Poitiers, a participé à l'inauguration du Refuge LPO de Poitiers Hauts-Montgorges. C'est le fruit du travail de plusieurs salariés et le résultat d'une consultation de tous les agents. En effet, dans le cadre de sa démarche RSE*, la Banque de France a souhaité envisager des actions qui permettent de sensibiliser, de fédérer et d'encourager son personnel autour des grandes thématiques sociétales. La préservation de la biodiversité a été retenue à ce titre. À Poitiers, les actions porteront sur la construction de nichoirs, le retour d'une flore spontanée sauvage, la préservation des haies et la plantation d'arbres fruitiers rustiques. ■

**RSE : responsabilité sociétale des entreprises.*

Stéphane Troubat

Les viticulteurs en haut de l'affiche

Quatre des dix viticulteurs de l'AOC Haut-Poitou ayant participé à l'action « Oiseaux des vignobles », en 2018 et 2019 (voir le *LPO Info Poitou-Charentes* n°8), peuvent désormais valoriser leur démarche sur leur lieu de vente directe. Un panneau personnalisé, présentant les objectifs de ce programme, qui visait à améliorer l'accueil de la biodiversité sur les domaines et les aménagements réalisés pour chacun, leur a été fourni à l'issue du projet. Une belle occasion de faire découvrir aux consommateurs le rôle que peuvent jouer les vignes pour la préservation de la biodiversité. Un programme mis en œuvre en collaboration avec le syndicat des vins du Haut-Poitou et avec le soutien du conseil départemental de la Vienne et de l'Union européenne (fonds LEADER régis par la région Nouvelle-Aquitaine). ■

Sophie Gauthier

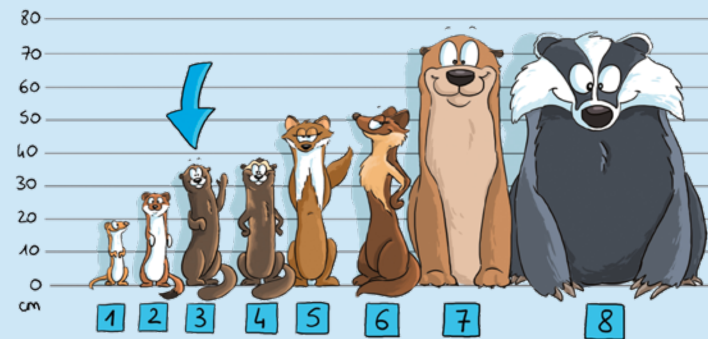
Élan solidaire

Créée il y plus de dix ans, la réserve de Saint-Cyr est un lieu, apprécié de tous, qui doit naturellement faire face au vieillissement des équipements. Afin de cofinancer les dépenses nécessaires, la LPO a ouvert une cagnotte en ligne en 2019. Un élan de générosité a rassemblé 48 donateurs qui, ensemble, ont atteint l'objectif fixé des 5 000 €, assurant ainsi l'achat de matériel d'entretien et d'outils pédagogiques. Un soutien qui a été le bienvenu pour maintenir l'état du site, avec l'aide sans faille des bénévoles, et pour continuer à accueillir, dans les meilleures conditions, les personnes en situation de handicap. Encore merci à tous ! ■

Johan Tillet

Un invisible en voie de disparition

Top ! « Petit mustélidé carnivore, je suis essentiellement nocturne. Très furtif, je vis près des rivières et dans les marais d'eau douce. Je suis l'un des mammifères les plus menacés d'Europe. Beaucoup pensent que je suis une sorte de manteau. Je suis… je suis… ? » Le vison d'Europe !



On compte huit espèces de mustélidés sauvages en France. Les voici par ordre croissant de taille. Dessin : Cécile Rousse

1 Belette d'Europe
2 Hermine
3 Vison d'Europe
4 Putois d'Europe
5 Fouine
6 Martre des pins
7 Loutre d'Europe
8 Blaireau européen

L'Europe au secours du vison

La LPO, en partenariat avec le Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement et le département de Charente-Maritime, a pris en charge la coordination du programme Life Vison. Celui-ci, cofinancé par l'Europe, a débuté en 2017 et vise à la « Conservation du vison d'Europe et des espèces et habitats d'intérêt communautaire associés du bassin de la Charente ». Il prévoit essentiellement des suivis scientifiques, qui permettront d'évaluer la dynamique de la population de cette espèce (effectif, génétique…) et de mieux comprendre son comportement et ses déplacements sur son territoire. Le but étant de mettre en place des solutions techniques et foncières pour enrayer son dramatique déclin.

Du côté des bancs de l'école

Les animateurs de l'antenne Charente-Maritime de la LPO et de Charente Nature sont missionnés sur le volet pédagogique de ce projet. D'ici la fin du printemps 2022, quarante classes bénéficieront d'une animation en salle et d'une sortie sur le terrain. Les écoles choisies sont toutes sur le territoire d'un des huit sites Natura 2000 concernés par le Life Vison. C'est un vrai challenge pédagogique ! Il s'agit de présenter la vie d'une famille de mammifères peu connue, les mustélidés, dont notre héros est le représentant le plus discret, et, de surcroît, en voie d'extinction. Il restera invisible tout au long de nos entrevues et, pourtant, il faudra le rendre le plus familier possible. Alors, c'est finalement une évidence ! Les enfants vont se prendre pour d'infatigables naturalistes qui, sur le terrain, usent de génie pour en savoir plus sur ces adorables boules de poils.

Dans la peau de l'inspecteur « Romain des marais »…

Étape n°1, en classe : Connaître au mieux notre mystérieux héros, sa famille, son territoire, sa nourriture, etc. Cécile Rousse, dessinatrice au service édition de la LPO, nous a fait de superbes dessins des mustélidés de France, et une carte détaillée du milieu de vie du vison. Cette dernière, imprimée sur une nappe, permettra à chacun de bien cerner cet habitat. Ingrid Marchand, coordinatrice du programme Life Vison et son équipe, nous ont fourni quant à eux, photos et informations naturalistes. Chaque enfant recevra donc un miniguide de terrain.

Étape n°2, sur le terrain : Guider les enfants sur la piste du vison. Au gré d'une balade dans un milieu fréquenté par le vison, nous disposerons sur le parcours d'un piège à empreintes, d'un piège photographique, d'empreintes factices et de silhouettes en bois d'animaux vivant dans ce milieu… De quoi donner l'impression à nos jeunes enquêteurs d'être bel et bien sur la piste du vison ! À la fin de la sortie, les enfants réaliseront une empreinte de vison et recevront, pour prolonger leur « rencontre » avec ce fascinant mammifère, un exemplaire du numéro spécial consacré au vison de la revue *L'Oiseau Mag junior*.

Pour toute information complémentaire sur le programme Life Vison, nous vous invitons à aller sur le site *lifevison.fr*. N'hésitez pas à devenir acteur, grâce à l'enquête participative : *https://lifevison.fr/zooniverse* ■

Stéphane Maisonhaute

Vison d'Europe. Photo : Matthieu Berroneau

Le grosbec casse-noyaux

Quelle effervescence au jardin ! Octobre a posé ses valises, accompagné de ses acolytes ailés originaires de divers horizons. Tandis que mésanges et fringilles se pressent aux mangeoires tout juste remplies, un drôle de spécimen sème soudain la zizanie…



Dessin : Katia Lipovoï

Vous avez dit « gros bec » ?

Quel est donc ce squatteur qui ne tolère aucun voisin ? Avez-vous vu ce bec énorme, disproportionné, qui émiette chaque graine avec une facilité déconcertante ? Et cet habit panaché, brun fauve plus ou moins vif, agrémenté de liserés bleus sur les ailes et de gris sur la nuque… Si la queue, à l'extrémité blanche, est petite, il n'en est rien de la tête, volumineuse à souhait. En guise de touche finale, on dirait qu'un pinceau fin est venu déposer un peu de noir autour de l'œil et sur la gorge… Un régal visuel, plus envoûtant encore quand l'oiseau prend son envol, dévoilant alors son splendide bariolage et ses larges barres alaires blanches, typiques. Ce n'est pas tous les jours que l'on a la chance de recevoir la visite du grosbec casse-noyaux !

Pour une fois, dans le monde des oiseaux, tout est dans le nom : un gros bec, c'est indéniable ; un outil particulièrement performant dès lors qu'il s'agit de broyer sa nourriture ! Rien ne lui résiste, pas même les noyaux les plus durs, comme ceux des cerises ou des olives ! Granivore et frugivore dans l'âme, le grosbec ne dédaigne cependant pas, de temps à autre, quelques bourgeons, jeunes pousses et arthropodes.

Un pro de la discrétion

Avec une telle allure, on s'attendrait à un virtuose… Raté ! Peu musicale et discrète, la voix du grosbec se résume à un ensemble de cris brefs et incisifs, très métalliques, reconnaissables néanmoins avec de l'expérience. Il faut toutefois bien tendre l'oreille pour percevoir son chant, qui est un assemblage de ses cris classiques et de liaisons sifflées, anonymes. Exubérant dans l'apparence, modeste dans ses vocalises, le grosbec n'est pas le passereau le plus facile à voir. Très farouche la plupart du temps, c'est un hôte des canopées de feuillus ou mixtes, privilégiant plutôt les régions densément boisées. Sa présence et son abondance sont conditionnées par la disponibilité alimentaire, variant d'une année à l'autre. C'est ainsi que parfois le grosbec visite les vergers, parcs et jardins arborés. Souvent, on n'aperçoit de lui qu'une silhouette trapue se faufilant entre les arbres, à bonne hauteur. Mais si la chance vous sourit, vous pourrez l'observer en train de se nourrir directement au sol, en solo ou à plusieurs. C'est en dehors de la saison de reproduction que le grosbec est le plus visible, quand les arbres se sont délestés de leur feuillage, ou quand il s'approprie une mangeoire ! De mars-avril à juin-juillet, monsieur et madame grosbecs s'adonnent au renouvellement des générations : le nid, construit entre 2 et 10 m de hauteur, abrite généralement 5 œufs, couvés 12 à 13 jours par la femelle. Âgés de deux semaines, les jeunes quittent l'édifice et restent groupés avec leurs parents jusqu'en août. Dès septembre et jusqu'en mars, des oiseaux venus d'Europe centrale viennent grossir les rangs des grosbecs locaux.

Bien qu'il semble en augmentation à l'échelle nationale, il est délicat d'exposer la tendance des populations à l'heure actuelle, en raison de variations régionales et interannuelles. Il est néanmoins classé comme « quasi menacé » (NT) sur la *Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes*.

Fiche d'identité :

Taille : 18 cm
Envergure : 29 - 33 cm
Poids : 45 - 72 g
Longévité : 2 - 5 ans (max. 12 ans)

À ne pas confondre avec…

Le bouvreuil pivoine

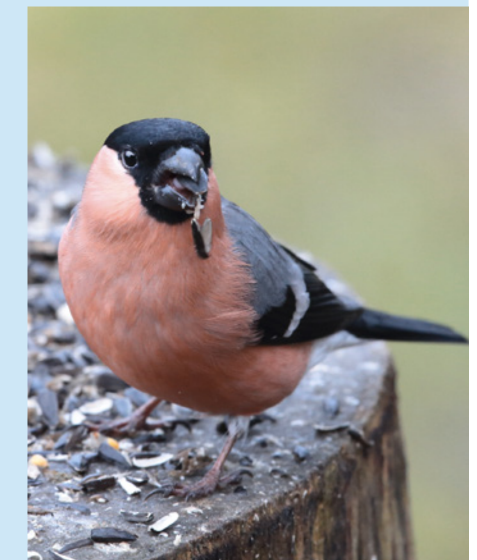
Le bouvreuil pivoine se distingue aisément du grosbec par sa calotte et sa queue noire, son croupion blanc et le dessous rouge rosé pour le mâle ou beige pour la femelle. Ses cris, sortes de *dyu* descendants, sont en outre plus graves et plaintifs.

Il partage néanmoins avec le grosbec un goût prononcé pour les habitats boisés, forestiers ou d'apparence bocagère, dotés d'un sous-bois fourni. À l'image de ce dernier également, le bouvreuil est un oiseau de nature très timide, et on l'aperçoit plus qu'on ne le contemple. Plus rare en Poitou-Charentes que son cousin et classé dans la catégorie « en danger » (EN), il se maintient encore dans la Vienne et en Charente, et ça et là ailleurs. ■

Guillaume Martin



Grosbec casse-noyaux femelle. Photo : Patrice Mariolan



Bouvreuil pivoine mâle. Photo : Alain Boullah

Le coin des experts

Renforcer les populations d'outardes sauvages

En complément de la restauration de l'habitat favorable à l'outarde canepetière, par le biais des mesures agro-environnementales, le Plan national d'actions outarde prévoit le renforcement des populations sauvages par le lâcher d'oiseaux issus de l'élevage. L'objectif est d'empêcher la disparition des noyaux existants et de favoriser la reconquête de sites où l'espèce ne se rend plus. Installé depuis 2015 sur le site de Zoodyssée à Villiers-en-Bois (Deux-Sèvres), l'élevage conservatoire d'outardes est géré par le conseil départemental. Depuis 2018, une partie des outardes ont été confiées au parc animalier de la Haute-Touche, afin de protéger le cheptel reproducteur en cas de maladie. La reproduction en captivité de ces oiseaux fragiles n'est pas chose aisée. Actuellement, une trentaine de mâles et de femelles sont répartis entre les deux élevages. Depuis 2017, 105 oiseaux ont été relâchés, dont 38 sur Aulnay (Charente-Maritime) ces deux dernières années. Ces lâchers ciblent principalement la population du sud des Deux-Sèvres et des Charentes. Ils sont réalisés en septembre, à proximité immédiate d'un lieu de rassemblement. L'enjeu est que les oiseaux lâchés s'intègrent le plus rapidement possible aux outardes sauvages, pour acquérir les bons comportements vis-à-vis des prédateurs, puis réaliser leur trajet migratoire vers l'Espagne. Depuis 2020, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres assure la coordination des lâchers, en lien avec Zoodyssée et le Centre national de la recherche scientifique. Tous les oiseaux sont bagués et des balises GPS sont posées sur quelques individus chaque année.

En 2020, une clôture à moutons électrifiée a été mise en place autour de la parcelle de lâcher. Les balises GPS ont montré que les outardes se déplaçaient la journée, mais venaient bien dormir à l'intérieur de la clôture. Le taux de survie s'en est ainsi trouvé amélioré, avec une prédation inférieure à celle de 2019. ■

Cyrille Poirel



Lâcher d'une outarde portant une balise GPS. Photo : Oriane Chevasson

Question d'ornitho

Les mangeoires : des foyers à microbes ?

Le ballet incessant des oiseaux autour des mangeoires a repris, pour le plus grand plaisir des observateurs. Cet apport de nourriture est une aubaine pour de nombreux oiseaux qui ont besoin de faire des réserves. Néanmoins, le nourrissage n'est pas sans risques car la concentration d'oiseaux, parfois porteurs de maladies contagieuses, autour des mangeoires et des points d'eau, peut être la source d'épidémies. Voici un tour d'horizon des principales maladies :

- La salmonellose est la plus fréquente. Causée par une bactérie, elle se traduit par des signes de léthargie, d'amaigrissement et un plumage ébouriffé. La famille des fringilles (pinsons, verdiers, tarins…) est la plus concernée.
- La poxvirose ou variole aviaire est causée par un virus. Il provoque l'apparition de pustules autour des yeux, du bec ou des pattes, voire des lésions internes pour les formes les plus graves. Cette maladie très contagieuse peut considérablement affaiblir les oiseaux.
- La trichomonose est liée à la présence d'un parasite dans la bouche des oiseaux. Les symptômes sont généralement peu visibles mais certains individus ne peuvent fermer le bec en raison des lésions occasionnées. Cette maladie affecte notamment les pigeons et les tourterelles.
- Usutu est un virus, apparu récemment, propagé par les moustiques. Les oiseaux infectés meurent en quelques jours après un affaiblissement qui se traduit par la perte de plumes, les yeux mi-clos, la désorientation et la perte d'équilibre. Rapaces nocturnes et passereaux, notamment le merle noir, sont particulièrement touchés.
- Très peu contagieuse et non mortelle, la galle des pattes est causée par un parasite qui entraîne la formation de protubérances croûteuses au niveau des pattes et des démangeaisons. Elle peut affaiblir les oiseaux touchés.



Mésange charbonnière atteinte de variole aviaire. Photo : Guy Aubé

Alors que faire si l'on constate des cas de mortalité ou des oiseaux qui semblent malades ? Il faut tout d'abord stopper le nourrissage pendant au moins quinze jours, afin que les oiseaux se dispersent, puis nettoyer et désinfecter toutes les mangeoires et tous les points d'eau. ■

Thomas Chevalier

Enquêtes et suivis : bilans 2020

Chaque année, des dizaines de bénévoles, aidés de stagiaires, arpentent les territoires de la Vienne et de la Charente-Maritime pour nous aider à mieux connaître les espèces afin de mieux les préserver. Voici le fruit de leur travail… Merci à tous !



Chevêche d'Athéna. Photo : Raphaël Bussière

Il se termine en 2020…

Rapaces nocturnes

Dans la Vienne, douze observateurs ont suivi six carrés, situés sur les communes de Saint-Léger-de-Montbrillais, Leignes-sur-Fontaine, Ingrandes, Bournand et Saint-Gervais-les-Trois-Clochers ; le dernier, situé à Vouzailles, n'ayant cependant pu être prospecté que lors du premier passage.

En Charente-Maritime, trente observateurs ont prospecté cinq carrés, situés sur les communes de Benon, Royan, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Just-Luzac et Saint-Loup.

Si, dans le cadre du protocole, le nombre d'espèces contactées est le même dans les deux départements (cinq), l'ordre de fréquence de celles-ci (de la plus à la moins commune) diffère légèrement et s'établit comme suit.

Pour la Vienne : (1) chevêche d'Athéna, (2) effraie des clochers, (3) chouette hulotte, (4) hibou moyen-duc et (5) petit-duc scops, espèce qui, après plusieurs contacts hors protocole par le passé, a pour la première fois été entendue sur un carré en 2020. À noter que deux mâles chanteurs de petit-duc ont également été entendus en dehors du carré d'enquête de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers. Quelques semaines plus tard, un jeune petit-duc tombé au sol a été trouvé au même endroit. Il a été emmené au centre de soins de la Vienne, puis relâché ensuite.

Pour la Charente-Maritime : (1) chevêche d'Athéna, (2) effraie des clochers, (3) petit-duc scops, (4) chouette hulotte et (5) hibou moyen-duc. À noter qu'en dehors du protocole, la nidification d'un couple de hibou des marais est probable cette année à Charron.

Simon Milliet et Irène Anglade

Ils se poursuivent en 2021…

Cigogne blanche (Charente-Maritime)

L'année 2020 est remarquable à plusieurs titres. Alors que le nombre de couples installés est en forte augmentation, + 13 % par rapport à 2019 (n = 628), le taux d'envol est en recul avec 939 jeunes à l'envol, soit - 6,4 %. En cause, les conditions météorologiques du début du mois de mai, marquées par de forts coups de vent et un refroidissement brutal accompagné de pluie. Or, à cette période de l'année, les poussins, en majorité âgés de moins de 20 jours, ne régulent pas encore bien leur température et sont particulièrement sensibles aux aléas climatiques. Des nichées entières ont ainsi été décimées. Le secteur le plus touché est le marais de Brouage où près de la moitié des couples se reproduisent sur les sites très exposés que sont les plateformes et les pylônes. La productivité de 2020, de 1,50 jeune à l'envol par couple installé, est comparable à celle de 1,56 de l'année 2017, caractérisée par un déficit de pluie important au printemps. Il en est de même pour le taux d'envol, de 2,11 jeunes à l'envol par couple installé (2,12 en 2017). Cette année 2020 montre également que la cigogne s'accommode aussi bien du bâti ancien que contemporain : un couple a construit son nid sur une église, tandis qu'un autre l'édifiait sur une antenne de téléphonie mobile.

Stéphane Cohendoz

Gravelot à collier interrompu (Charente-Maritime)

Le suivi de la nidification du gravelot à collier interrompu en 2020 permet de consolider les connaissances sur le nombre de couples nicheurs dont la préservation est un enjeu fort sur le littoral charentais. Ce sont 60 couples qui se sont reproduits en Charente-Maritime cette année, dont 42 sur l'île d'Oléron. Ce nombre de couples est largement supérieur aux années précédentes. En raison de la Covid-19, les plages étaient fermées durant la période d'installation des couples, en avril, et lors du premier pic de ponte. Un couple a même niché sur la plage des Minimes à La Rochelle. Il s'agit du premier cas de nidification avéré sur cette plage urbaine, habituellement très fréquentée. La tranquillité des plages et la quasi-absence de dérangement expliquent ce fort taux d'installation du gravelot à collier interrompu en 2020. De plus, la pose d'enclos a été encouragée sur tous les secteurs de plages, permettant la protection de nombreux nids. Ainsi, 46 poussins ont été recensés en juin. Nous remercions les différentes structures et collectivités ayant participé au suivi des couples, à la surveillance des enclos ainsi qu'à la sensibilisation du grand public lors de l'ouverture des plages.

Élisa Daviaud

Cette année, nous avons eu la surprise de découvrir un nid de gravelot à collier interrompu dans le tronc d'un arbre creux échoué sur la plage. Photo : Elisa Daviaud



Observatoire des rapaces diurnes

Dans la Vienne, la saison avait bien débuté avec une formation sur la recherche d'aires, le 7 mars, sur le secteur d'Aulnay, rassemblant une quinzaine de bénévoles. Le confinement a malheureusement interrompu cet élan, nous privant de prospections durant la période d'installation de nombreuses espèces. Néanmoins, les deux carrés d'Aulnay et de Berthegon ont pu être suffisamment suivis à partir de la mi-mai pour apporter des données exploitables. Celui de Moulismes a également été suivi, mais de manière moins exhaustive. Au total, neuf espèces ont été observées. Parmi elles, buse variable, épervier d'Europe, faucon crécerelle, bondrée apivore, busards cendré et Saint-Martin sont nicheurs certains. Le faucon hobereau, l'autour des palombes et le circaète Jean-le-Blanc restent quant à eux des nicheurs possibles. Le 23 septembre, une formation en salle a réuni 16 participants. Elle a été suivie, le samedi suivant, d'une sortie matinale sur le terrain à Champigny-le-Sec, au cours de laquelle l'élanion blanc a tenu la vedette.

En Charente-Maritime, les prospections n'ont pas eu lieu en raison de la pandémie. Néanmoins, une formation sur l'identification des rapaces nicheurs de Poitou-Charentes a été réalisée le 20 août. Les 19 participants ont terminé leur journée par une sortie sur le terrain, à la tombée de la nuit, afin d'observer un dortoir de busards sur la baie de l'Aiguillon.

Un grand merci à tous les bénévoles investis dans cette enquête et rendez-vous début 2021 pour une nouvelle saison !

Jack Berteau, Élisa Daviaud et Simon Milliet

Circaète Jean-le-Blanc

Encore une saison mitigée en Charente-Maritime, avec un résultat faible identique aux années précédentes. Pour neuf sites contrôlés, seulement cinq couples ont produit chacun un jeune. Sur le secteur Oléron/presqu'île d'Arvert, le couple de la forêt de la Coubre a réussi à élever un jeune sur une nouvelle aire, après l'échec de 2019. L'envol se situe vers le 1er août. En forêt de Saint-Trojan, pour la première fois en 18 ans, nous n'avons eu aucun contact avec l'espèce sur le site habituel. Sur la commune de Breuillet, à l'instar de la Coubre, une nouvelle aire a été trouvée à 20 mètres environ de l'ancienne. Le jeune a pris son envol entre le 31 juillet et le 8 août. À Saint-Augustin, un seul adulte a été noté après plusieurs visites. Dans la région de Tonnay-Boutonne, sur le site de la Bastière, pas de reproduction. Un mâle adulte et un immature de 2 ou 3 ans sont restés ensemble durant toute la saison. Au nord de Saint-Jean-d'Angély, le couple du bois d'Essouvert a réussi sa reproduction, menant un jeune à l'envol entre le 5 août et le 15 août. Sur l'ensemble forestier de Benon, des adultes ont été observés à plusieurs reprises, puis un jeune fin août, ce qui confirme la reproduction certaine cette année encore. Enfin, 1 couple s'est reproduit sur la commune de Meursac permettant l'envol probable d'un jeune début août. Dans les Deux-Sèvres, seul le couple du bois d'Ensigné a fait l'objet d'un suivi avec l'aide de Patrick Martin, mais la reproduction n'a pas été prouvée.

Malgré le contexte, le suivi du circaète dans la Vienne n'aura finalement pas été trop affecté. En effet, le bilan est encore très bon et les chiffres toujours en progression, avec 11 sites suivis dont 3 nouvelles découvertes pour cette année. Sur ces 11 sites, on compte 7 jeunes à l'envol et 4 échecs, à différents stades (avant ou après l'éclosion) et pour des raisons inconnues (prédation, maladie, perte d'un parent…). Même si la crise sanitaire n'a pas permis de programmer de prospections avec de nouveaux bénévoles, le groupe Circaète, qui coordonne ce suivi, a pu maintenir le contact avec ses observateurs passionnés, par la publication des deux premiers numéros de *La Lettre du Circaète dans la Vienne* dont l'année 2020 aura aussi vu la naissance – et dont le n°3 est en préparation au moment où nous écrivons. Les membres du groupe ne seront jamais assez reconnaissants envers tous ceux qui partagent leur passion en participant aux prospections, et en confiant leurs données détaillées ainsi que leurs photographies. Tous nos remerciements leur sont encore adressés.

Thierry Bergès, Jack Berteau, Michel Caupenne, Michel Granger, Sophie Neill et Benoît Van Hecke.

Élanion blanc

Depuis 2018, année de la première reproduction réussie en Charente-Maritime, l'élanion blanc a poursuivi sa progression avec 8 couples connus en 2019. En 2020, la population s'est accrue significativement pour atteindre au moins 30 couples, dont 15 ont fait l'objet d'un suivi exhaustif. La Zone de protection spéciale Néré-Bresdon abrite 8 couples, la région de Tonnay-Boutonne 3, le secteur de Marans et Charron 4, les communes de Saint-Savinien et de Voissay chacune 1 couple et le marais de Rochefort 2. Au total, 51 jeunes prendront leur envol pour 16 couples ayant pondu. Le nombre de jeunes par nid a été plus faible que l'an passé (en majorité 2 ou 3) et seul un couple a mené 6 jeunes à l'envol en 2 nichées.

Dans la Vienne, le suivi n'a pas été exhaustif sur tous les secteurs, mais les observations, plus ou moins régulières, ont permis d'obtenir une estimation du nombre de nicheurs. Au total, au moins 24 couples cantonnés (17 couples certains et 7 couples probables) ont été observés et au moins 26 jeunes sont nés. La dynamique de nidification de cette espèce a été exponentielle cette année et des individus sont maintenant observés sur l'ensemble du département. À suivre en 2021…

Michel Caupenne et Chloé Dépré

Busards

• Suivi de la nidification

Les busards cendré, Saint-Martin et des roseaux sont des rapaces qui nichent au sol, notamment dans les cultures céréalières. La LPO Poitou-Charentes suit 6 secteurs en Charente-Maritime et 4 dans la Vienne. Cette action, qui mobilise une quarantaine de bénévoles au cours du printemps, permet de protéger les nichées avant les moissons.

En 2020, 241 nids ont été trouvés et 495 jeunes ont pris leur envol : 261 en Charente-Maritime et 234 dans la Vienne. L'immense implication des bénévoles pour la recherche et la protection des nids est essentielle à la conservation de ces espèces, puisque 61 % des jeunes en Charente-Maritime et 78 % dans la Vienne se sont envolés grâce aux mesures de protection mises en œuvre. Enfin, plus de 120 agriculteurs ont collaboré à ces actions en les autorisant sur leurs parcelles.

Irène Anglade, Chloé Dépré et Cyrille Poirel

• Suivi des dortoirs (Charente-Maritime)

Seront-ils présents ce soir ? C'est la question qu'une poignée de bénévoles se posent toutes les deux semaines, de fin août à fin mars. Mais de qui parle-t-on ? Eh bien des busards…

Dans les Mizottes* d'Esnandes, un dortoir est suivi depuis 2018 par 4 à 5 courageux qui ne craignent d'affronter ni le froid ni les moustiques. Au plus fort du comptage, il y a eu jusqu'à 70 busards des roseaux, mais la moyenne tourne plutôt autour de 25 à 30 oiseaux. En août 2019, une trentaine de busards cendrés s'y sont retrouvés avant de partir vers le sud. Quelques busards Saint-Martin complètent ce tableau mais surtout, depuis l'hiver dernier, nous avons la chance d'observer des hiboux des marais. Quel spectacle !

Mizottes : nom donné aux prés salés dans la baie de l'Aiguillon.*

Jacky Richard

L'élanion blanc poursuit sa progression comme reproducteur en Poitou-Charentes. Photo : Guy Renaud



Sites suivis	Nids de busard cendré	Nids de busard Saint-Martin	Nids de busard des roseaux	Nombre de jeunes à l'envol
Marais poitevin (17)	58	11	28	191 [121]
ZPS Néré-Bresdon (17)	5	3	0	17 [11]
Nachamps (17)	3	4	0	29 [16]
Autres secteurs (17)	3	7	2	24 [10]
Plaine d'Avanton à Lavausseau (86)	8	4	0	11 [11]
Plaine de Vouillé à Neuville (86)	14	17	0	75 [60]
Plaine du Haut-Poitou (86)	21	21	0	96 [71]
Plaine de Mazeuil à Aulnay (86)	22	9	1	52 [42]
Total	134	76	31	495 [342]

Légende : Entre crochets, jeunes envolés grâce à la protection des nids.

Détail du nombre de nids de busards recensés lors du suivi de la reproduction et nombre de jeunes à l'envol.



L'œdicnème criard a un plumage mimétique très adapté au milieu agricole où il vit. Photo : Alain Boullah

Œdicnème criard

• Suivi de la population nicheuse sur la ZPS Néré-Bresdon (Charente-Maritime)

Depuis 2016, la chambre d'agriculture de Charente-Maritime missionne la LPO pour le recensement des œdicnèmes criards nicheurs sur la Zone de protection spéciale (ZPS) Néré-Bresdon. Chaque printemps, l'intégralité de la ZPS est prospectée par trois observateurs en simultané. Cela indique le nombre de couples nicheurs minimum. À cela, s'ajoutent des observations complémentaires, recueillies au cours de la saison de reproduction, ce qui permet d'obtenir un nombre de sites de nidification maximum. En 2020, nous estimons que 29 à 42 sites de nidification se trouvaient sur la ZPS. Ces résultats sont proches des effectifs moyens obtenus ces cinq dernières années. En France, la population nicheuse représente 21 % des effectifs européens et le Poitou-Charentes héberge un tiers de la population nationale. Cela nous donne une responsabilité importante dans la conservation de l'œdicnème criard, qui implique la mise en place d'une protection des nids, en étroite concertation avec les agriculteurs.

Élisa Daviaud

• Protection des nichées (Vienne)

Dans l'optique de conservation de l'espèce, une action de protection des nichées d'œdicnèmes a été menée cette année pour la première fois dans la Vienne. Ce projet a été perturbé par le confinement. Cependant, la communication vers les agriculteurs (réalisation d'une plaquette, mail d'information, article dans la presse agricole), ainsi que les observations réalisées dans le cadre d'autres suivis sur la plaine, ont permis de localiser plusieurs dizaines de couples en reproduction probable ou certaine. Une dizaine d'agriculteurs ont été informés de la présence de cette espèce dans leurs parcelles afin qu'ils puissent éviter le nid en cas d'intervention mécanique sur celles-ci.

Chloé Dépré et Cyrille Poirel

• Rassemblements postnuptiaux

Depuis 2019, l'ensemble des sites de rassemblements d'œdicnèmes criards connus sont dénombrés à deux reprises sur sept départements du Centre-Ouest. Merci aux très nombreux observateurs qui se mobilisent pour ce suivi. En 2019, 11 075 individus ont ainsi été recensés le 12 octobre. Pour 2020, le résultat total n'est pas encore disponible, mais les effectifs semblent en baisse sur les différents départements. En Charente-Maritime, par exemple, 1 647 œdicnèmes ont été dénombrés lors du premier comptage, puis 2 006 lors du second, ce qui est inférieur aux deux comptages de 2019 : 2 199 puis 2 183. Dans la Vienne, ce sont 1 612 puis 1 611 individus qui ont été comptés, contre 1 481 et 1 971 en 2019.

Cyrille Poirel

Outarde canepetière

• Enquête nationale outarde canepetière

Mise en œuvre tous les quatre ans, l'enquête nationale a pu être réalisée en 2020, malgré le confinement. Environ 5 650 points d'écoute de 5 minutes, dont la localisation est identique depuis 2000, ont été réalisés sur l'ensemble des communes du Centre-Ouest, où des outardes ont été observées au cours des dix dernières années. L'objectif premier est le dénombrement des mâles chanteurs mais ce suivi apporte également de nombreuses données sur les autres espèces des plaines agricoles. Cette année, les observations ont été réalisées sur la quasi-totalité des points, sous forme de listes complètes d'espèces (EPOC). Plus de 53 000 données, concernant 122 espèces différentes, ont été obtenues. Les résultats permettent d'estimer la présence d'un minimum de 324 mâles chanteurs dans le Centre-Ouest, dont 33 en Charente-Maritime et 145 dans la Vienne. Lors de la dernière enquête nationale, en 2016, nous avions comptabilisé 313 mâles chanteurs, dont 39 en Charente-Maritime et 119 dans la Vienne.

Élisa Daviaud et Cyrille Poirel

• Protection des nichées

À l'aide d'un drone équipé d'une caméra thermique, nous avons recherché les nichées d'outardes afin de les protéger des travaux agricoles et des prédateurs. Au total, un peu plus de 1 000 hectares de parcelles herbacées favorables à la nidification de l'espèce ont été survolés sur les différentes Zones de protection spéciale de Poitou-Charentes, permettant la découverte de 16 nichées (5 dans les Deux-Sèvres et 11 dans la Vienne). Les interventions menées ont permis de sauver une dizaine de poussins. En effet, 14 des 16 nichées étaient dans des parcelles bénéficiant d'un contrat de retard de fauche dans le cadre de mesures agro-environnementales ou de mesures compensatoires. Les deux autres nichées ont néanmoins été protégées, en négociant avec les agriculteurs concernés un retard de broyage d'une jachère et le maintien d'un hectare non fauché dans une luzerne fourragère.

Élisa Daviaud et Cyrille Poirel

• **Rassemblements postnuptiaux**

Deux comptages simultanés des rassemblements postnuptiaux d'outarde canepetière ont été effectués cet automne par des bénévoles et des salariés des associations locales* des sept départements du Centre-Ouest qui accueillent encore l'espèce. L'effectif maximum a été obtenu le 19 septembre, avec 810 individus, dont 60 en Charente-Maritime et 398 dans la Vienne. Ces chiffres sont en légère progression par rapport à 2019, où 772 outardes avaient été comptées le 28 septembre.

** La LPO dans la Vienne, la Charente-Maritime, le Maine-et-Loire et l'Indre-et-Loire, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, Charente Nature et Indre Nature.*

Élisa Daviaud et Cyrille Poirel

Les oiseaux des carrières du Poitou

En 2020, le programme « Oiseaux des carrières du Poitou-Charentes » a été mis en œuvre par la LPO, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, Charente Nature et Nature Environnement 17, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature. Le projet vise à accompagner les carriers dans la prise en compte des enjeux ornithologiques sur leurs sites, en exploitation ou en réhabilitation. Les espèces ciblées par ce programme sont le guêpier d'Europe, l'hirondelle de rivage, le grand-duc d'Europe, le faucon pèlerin, le grand corbeau, le pipit rousseline, le traquet motteux, le petit gravelot et l'œdicnème criard. L'objectif n'est cependant pas d'atteindre l'exhaustivité quant au nombre de couples nicheurs, mais plutôt de sensibiliser les carriers aux enjeux ornithologiques et de leur proposer des actions de conservation. Le bilan des suivis est actuellement en cours de réalisation et sera présenté ultérieurement aux adhérents.
Voici quelques exemples d'actions réalisées cette année : la mise en défens des fronts de taille accueillant les colonies d'hirondelles ou de guêpiers, pour stopper temporairement leur exploitation ; la déviation de la circulation des véhicules, pour éviter les nids des oiseaux nichant au sol ou le dérangement des couples ; ou encore l'arrêt des prélèvements dans les stocks de sable hébergeant des terriers de guêpiers.
Des panneaux d'information sur les oiseaux des carrières ont été édités fin 2020 et seront prochainement proposés aux carriers. Enfin, en 2021, des sorties nature seront organisées à l'intention des salariés des carrières, afin de les sensibiliser aux enjeux ornithologiques de leurs sites.
Dans le cadre du partenariat qui nous rassemble et de l'engagement des carriers dans la prise en compte des espèces sur leurs sites, la convention entre l'UNICEM* Nouvelle-Aquitaine, l'UNICEM Entreprises Engagées Nouvelle-Aquitaine et nos associations de protection de la nature, a été renouvelée le 15 octobre dernier.

**UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction.*

Élisa Daviaud et Chloé Dépré

Oiseaux marins nicheurs

Le département de la Vienne a enregistré une augmentation de la colonie de sternes pierregarins à la réserve de Saint-Cyr, avec 13 couples nicheurs. Un seul autre site a apporté une preuve certaine de reproduction, avec un couple sur un radeau à Dangé-Saint-Romain. Après 17 ans d'absence, la mouette rieuse a tenté à nouveau de se reproduire et cette fois-ci avec succès. Ce ne sont pas moins de trois sites qui ont été découverts au printemps, avec deux colonies dans le Montmorillonnais et un couple à Saint-Cyr.
En Charente-Maritime, le suivi n'a été réalisé que partiellement cette année en raison de la Covid-19. Les colonies de grands cormorans ont été inventoriées, ainsi que les colonies de guifettes noires. Ces dernières ont été suivies à l'aide d'un drone, pour la première fois, afin de limiter le dérangement des couples sur les radeaux. Les colonies de sternes et de goélands seront recensées en 2021. Le drone sera utilisé afin de dénombrer précisément les nids de goélands sur les toitures en milieu urbain.
Si vous-même observez des nids de goélands sur les toitures en 2021, merci de les noter précisément sur notre base de données, en précisant l'adresse du bâtiment en remarque.

Élisa Daviaud et Johan Tillet

Mulettes de Nouvelle-Aquitaine

Ce programme est coordonné par Vienne Nature et la Société limousine d'étude des mollusques (SLEM), sous l'égide de France Nature Environnement. Il a pour objectif de mieux connaître les mulettes (appelées également « moules d'eau douce ») et aussi de les faire connaître, pour une meilleure prise en compte dans les inventaires, les suivis et les aménagements sur les cours d'eau de la région.
En 2020, des prospections de tronçons de cours d'eau de Charente-Maritime ont permis de révéler quelques populations vivantes de la mulette méridionale (*Unio mancus*), de l'anodonte des rivières (*Anodonta anatina*) et de la rare mulette des rivières (*Potomida littoralis*), en particulier sur la Boutonne, à Dampierre-sur-Boutonne, ou sur les bras de la Seugne en aval de Pons. Un prélèvement d'eau a également été réalisé en commun avec Nature Environnement 17 sur la Seugne, en vue d'une analyse de l'ADN environnemental (fragments d'ADN contenus dans l'eau et qui permettent de révéler la présence des mulettes en amont du prélèvement).
Deux ateliers de formation à la reconnaissance et à la recherche de ces espèces ont été organisés les 21 et 28 octobre. Les professionnels en charge du milieu aquatique (Fédération de pêche, techniciens de rivière, animateurs de sites Natura 2000, Conservatoire d'espaces naturels, Office français de la biodiversité…) ont activement participé à ces ateliers, ainsi qu'à plusieurs prospections de cours d'eau.
Un appel à bénévoles a été réalisé cette année, mais la situation sanitaire a certainement découragé les plus motivés. L'année 2021 reconduira l'ensemble de ces actions et nous serons amenés à vous solliciter à nouveau.

*Individu mal étiqueté de grande mulette (*Pseudunio auricularius*) conservé au Muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle. Photo : Éric Brugel*

Éric Brugel

Roselières et avifaune (Charente-Maritime)

D'après les récentes listes rouges des oiseaux menacés d'Europe, de France et du Poitou-Charentes, les oiseaux inféodés aux roselières font partie des espèces les plus menacées de disparition. La Charente-Maritime joue un rôle majeur pour la préservation des derniers couples nicheurs de ces espèces. Pourtant, les roselières ne font actuellement l'objet d'aucun programme de sauvegarde spécifique et leur superficie, déjà très faible, semble se réduire année après année. La LPO s'est engagée, depuis trois ans, dans un vaste programme d'inventaire et de préservation des roselières, afin d'améliorer leur prise en compte dans l'aménagement du territoire. Ainsi, 1 800 hectares de roselières ont été cartographiés et inventoriés. Celles qui présentent les enjeux les plus forts, en termes d'espèces ou de fragmentation du milieu, font l'objet d'une fiche action, établie avec les différents acteurs du territoire. Des préconisations de gestion sont émises et suivies d'actions de conservation ou de restauration. En parallèle, un observatoire des roselières est mis en place afin de suivre les tendances des oiseaux paludicoles, avec des points d'écoute, tous les deux ans, sur l'ensemble des roselières du département. Une attention particulière est portée à la rousserolle turdoïde, qui est l'espèce en plus forte régression et dont l'avenir en Charente-Maritime est très incertain (25 à 30 couples en 2020).

Loïc Jomat

Ils débutent en 2021…

Oiseaux de France

La LPO souhaite engager un important projet d'état des lieux de l'avifaune de France (métropole et outre-mer) qui se nomme « Oiseaux de France » (ODF). Les objectifs sont multiples :
- actualiser la répartition des espèces en France par un dispositif d'atlas permanent ;
- obtenir des estimations de tailles de populations ainsi que des tendances démographiques robustes à l'échelle nationale pour une grande majorité des espèces ;
- diffuser les résultats, non pas par la publication d'un ouvrage, mais par la mise en ligne d'une plateforme web « Oiseaux de France ».

Celle-ci permettra la consultation de fiches-espèces synthétiques regroupant les informations citées précédemment, assorties de graphes de phénologie, d'altitudes, de cartes, etc., et cela tant pour la reproduction que pour l'hivernage.
Pour atteindre ces objectifs, ODF va s'appuyer largement sur les dispositifs de surveillance déjà en place (STOC, SHOC, EPOC, Observatoire Rapaces, Wetlands, etc.) sans pour autant négliger les observations opportunistes saisies dans nos bases de données.
La contribution de chacun sera essentielle pour répondre à ces objectifs. Nous reviendrons vers vous prochainement afin de vous apporter des informations complémentaires. D'ici là, nous vous encourageons à réaliser et à enregistrer vos observations sous forme de listes complètes sur l'application NaturaList, c'est-à-dire à noter toutes les espèces vues ou entendues sur une période donnée. Les listes complètes effectuées sur cinq minutes sont à privilégier, puisque ces données sont intégrées automatiquement à une analyse nationale qui contribue à l'Estimation des populations d'oiseaux communs (EPOC).

Élisa Daviaud et Jérémy Dupuy

Enquête Limicoles anatidés nicheurs

Faisant partie intégrante du futur projet « Oiseaux de France », l'enquête « Limicoles anatidés nicheurs » (LIMAT) fait suite au recensement national des limicoles et anatidés nicheurs de 2010. L'enquête LIMAT, coordonnée par la LPO et l'Office français de la biodiversité, a pour principal objectif de mettre à jour à l'échelle nationale les tailles des populations nicheuses pour les anatidés, foulque, limicoles et grèbes.
Dans un second temps, ces résultats permettront d'alimenter le prochain rapportage Directive oiseaux (période 2019-2024), c'est-à-dire l'évaluation, fournie par la France à l'Union européenne, des statuts et des tendances pour toutes les espèces qui fréquentent le territoire métropolitain. De plus, la plupart de ces espèces étant chassables, l'enquête LIMAT contribuera à alimenter les travaux relatifs aux phénologies de reproduction (période durant laquelle les espèces se reproduisent) demandés par l'Union européenne aux états membres (« Concepts clés » de la Directive oiseaux). L'enquête LIMAT s'étalera sur deux ans, en 2021 et 2022.
Elle se déclinera selon deux approches : l'une, dite « exhaustive », pour les espèces peu abondantes et aux populations fragmentées (courlis cendré, barge à queue noire…) ; et l'autre, dite « probabiliste », pour les espèces plus communes (canards, vanneau huppé, petit gravelot…) qui consistera en la prospection de mailles de 500 mètres de côté tirées aléatoirement dans les aires de répartition des espèces. Concernant l'œdicnème criard, ce sont les inventaires des rassemblements postnuptiaux qui contribueront à l'enquête LIMAT.

Élisa Daviaud et Jérémy Dupuy

Jeune de petit gravelot éclos à la réserve de Saint-Cyr dans la Vienne. Photo : Johan Tillet

Recherche et protection des nichées d'œdicnèmes criards en Poitou-Charentes

Le succès de reproduction de l'œdicnème criard en milieu agricole est faible. En effet, cette espèce est soumise à de nombreuses pressions liées aux travaux agricoles. Les nids sont régulièrement détruits lors des semis de printemps, du labour ou du binage des cultures. Afin d'assurer la conservation de cette espèce patrimoniale, il est nécessaire de protéger les nichées. Pour cela, des actions locales sont mises en place en Poitou-Charentes depuis plusieurs années. En 2021, un programme de conservation est instauré, en partenariat avec Charente Nature et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, afin d'harmoniser les suivis des couples et leur protection. Certaines mesures mises en place dans le cadre de ce programme sont en adéquation avec le « Projet national de suivi de l'œdicnème criard », qui a notamment pour objectif d'assurer le suivi de la reproduction des couples, d'évaluer le succès de reproduction par le baguage des jeunes et des adultes, afin d'estimer la survie locale, d'étudier la dispersion juvénile et les échanges entre les populations. Les nids protégés en Poitou-Charentes seront donc suivis jusqu'à l'éclosion des œufs, afin d'évaluer l'efficacité de la protection. De plus, dans le cadre de cette étude et lorsque ce sera possible, une campagne de baguage des poussins pourra être initiée. En parallèle, un travail de sensibilisation et de formation sera mené auprès des acteurs locaux, notamment des agriculteurs, mais aussi des bénévoles des associations, afin de les impliquer directement dans la protection des nichées à plus long terme.

Élisa Daviaud et Chloé Dépré

Ces comptages et suivis ont été réalisés avec l'aide de nombreux bénévoles et avec le précieux soutien de :

À travers les livres...

All the birds of the world

J. del Hoyo (dir.)
Lynx Edicions

Une fois n'est pas coutume, voici un livre en langue anglaise (dont l'éditeur est espagnol), mais quel livre : *Tous les oiseaux du monde* ! Ce sont donc 11 524 espèces qui sont présentées, chacune profitant d'un ou plusieurs dessins (mâle/femelle, morphes et de nombreuses sous-espèces), soit un total de 20 865 illustrations. Non anglophones, ne boudez pas votre plaisir, il est simple d'utilisation et ne sera jamais traduit en français. Pour chaque espèce on nous précise : taille, zone de présence altitudinale, carte de répartition, statut de conservation, nom scientifique, informations claires sur les ordres, familles et genres (plus divers détails)… et un QR code qui, espèce par espèce, fait accéder instantanément à diverses photographies, vidéos et sons. Ajoutons deux appendices : un substantiel atlas général, la présentation des espèces disparues, et bien sûr un index. Unique, beau et utile ! ■



Ouvrage de 968 p., ft 24x31 cm, 4,8 kg, 85 €.

Michel Granger

Refuges LPO



L'Arboretum du Chêne-Vert : atypique et exemplaire

(Chabanais / Charente)

L'histoire de ce lieu a commencé il y a quarante ans, sur trois hectares de terre presque rase. Ses initiateurs ne sont pas des jardiniers ou des éleveurs : ici prime l'initiative qu'a la nature de se développer, sans que l'on ait à intervenir étroitement, et qui favorise la forêt et ses habitants. Refuge dans l'esprit dès le début, ils ont rejoint les Refuges LPO, il y a quelques années, et cela vaut le détour : une flore locale développée, plus trois collections botaniques des zones tempérées de la planète, et une faune ayant trouvé ici son refuge. Amis de la nature, venez ici toute l'année, la Vienne borde leur domaine. ■

Guy Tardieu

Le sous-bois est enchanteur à l'automne. Photo : Arboretum du Chêne-Vert



Du côté des petites bêtes...

En jaune et noir !

Difficile d'observer le sonneur à ventre jaune dans son habitat, souvent fait de poches d'eau temporaires et peu profondes, telles que les flaques ou les ornières des chemins. C'est que l'animal est discret. La taille de ce petit crapaud avoisine les quatre centimètres. Son chant plaintif, une succession de *hou… hou…* caractéristique, est à peine audible à une dizaine de mètres. Les mâles chantent en gonflant leur gorge, mais ils ne possèdent pas de véritables sacs vocaux. Ce qui rend le sonneur fascinant, outre ses pupilles en forme de cœur, c'est son ventre lisse d'un jaune brillant, orné de motifs noirs, qui contraste avec son dos brunâtre et verruqueux. Ces taches noires, comme celles du triton crêté, sont propres à chaque individu. C'est un détail commode pour suivre les populations, évaluer la fidélité des crapauds à un site ou encore connaître leur âge, estimé parfois à plus d'une quinzaine d'années.

Mais ces couleurs ventrales sont surtout un moyen de défense. S'il se sent agressé, le sonneur adopte une posture originale, la lordose lombaire, appelée aussi « réflexe d'Unken ». En montrant ses couleurs vives, retourné et pattes arrières repliées sur le dos, il prévient les prédateurs de sa toxicité. C'est un phénomène peu commun, rappelant la catalepsie (un relâchement musculaire) de la couleuvre à collier face à un prédateur. ■

Nicolas Tranchant


Sonneur à ventre jaune. Dessin : Nicolas Tranchant

Jardinez au naturel

Et si la clé, c'était le sol ?


Pour en tirer le meilleur, il faut bien connaître son sol. Photo : Alain Boullah

Vous souhaitez débuter un potager ? Bonne idée ! Et si vous commenciez par faire connaissance avec votre sol et ses caractéristiques, avec sa nature, son pH, sa teneur en matières organiques… Connaître ces éléments est essentiel, pour savoir quels points améliorer et avoir un potager vivant et généreux.

Voici les signes à observer :

- Sol lourd et argileux : par temps sec, la terre se fendille mais, quand il pleut, elle devient compacte et collante.
- Sol calcaire : la terre est très légère et caillouteuse.
- Sol riche et limoneux : la terre est poudreuse et douce lorsqu'elle est sèche.
- Sol léger et sableux : la terre est très granuleuse et sa texture est poreuse.
- Sol riche en humus : de couleur sombre, la terre possède une texture spongieuse semblable à du terreau.

Les plantes sauvages, qui poussent naturellement, peuvent également vous renseigner sur la nature de votre sol. Enfin, des kits de tests, disponibles en jardinerie, permettent une analyse en laboratoire. Vous recevrez alors un compte rendu détaillé de l'analyse du sol échantillonné, accompagné de conseils adaptés à votre situation, comme, par exemple, le type d'amendement à apporter. ■

Romuald Berthault (Groupe jardin de la Vienne)

Assises de la LPO Poitou-Charentes

Samedi 27 mars à Jazeneuil (Vienne)

Les assises sont *LE* rendez-vous régional incontournable des adhérents du Poitou-Charentes ! Nous aurons plaisir à vous y retrouver, en chair et en os, deux ans après les dernières assises qui s'étaient tenues en Charente. Rassemblés à Jazeneuil, dans la Vienne, nous ferons le point sur nos activités de l'année 2020, à travers les actions marquantes, le budget, etc. Une sortie nature et la projection d'un film seront également au programme. Une invitation à cette journée conviviale vous sera envoyée sur votre email ou à défaut par courrier. ■

La sortie matinale, organisée lors des assises d'avril 2019 à Saint-Fraigne, avait rassemblé de nombreux participants, malgré le temps pluvieux. Photo : Alain Boullah

À ne pas manquer...



Chardonneret élégant. Photo : Alain Boullah



Bécasseau maubèche. Photo : Jérémy Dupuy



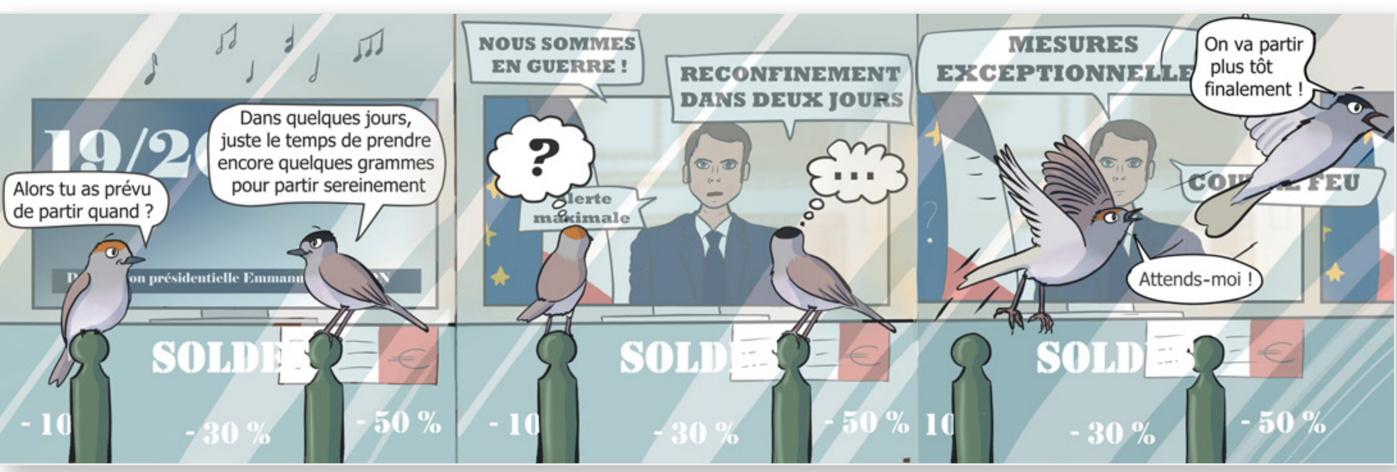
Chouette hulotte. Photo : Patrice Choisy

Conférences et temps d'échanges

- **Mercredi 6 janvier**
  Rencontre mensuelle « Dix ans d'actions à la réserve ornithologique de Saint-Cyr, le bilan »
  En visioconférence.
- **Jeudi 21 janvier**
  Rencontre ornitho
  En visioconférence.
- **Mardi 26 janvier**
  Soirée adhérents et bénévoles
  RV 18h30, Fonderies royales de Rochefort (17300).
- **Mercredi 3 février**
  Rencontre mensuelle « L'Atlas des oiseaux de France, présentation du projet et du protocole ».
  RV à définir, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- **Lundi 22 février**
  Atelier d'anglais
  RV 18h, à la LPO à Poitiers (86000).
- **Mercredi 3 mars**
  Rencontre mensuelle « Présentation des enquêtes à venir »
  RV à définir, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- **Jeudi 18 mars**
  Rencontre ornitho
  RV 18h30, campus de l'université de Poitiers (86000), rue Michel-Brunet, bâtiment B35, salle 109 au rez-de-chaussée.
- **Lundi 29 mars**
  Atelier d'anglais
  RV 18h, à la LPO à Poitiers (86000).

Bulles de nature par Lydie Gourraud

Départ précipité





Nos sorties et nos rendez-vous sont sur inscription, merci de votre compréhension. Voici les coordonnées pour vous inscrire (se référer à la couleur du titre de l'animation concernée) :

>> **Charente-Maritime : 05 46 82 12 44** ou **espace.nature@lpo.fr**

>> **Charente** >> **Deux-Sèvres : 06 24 21 02 13** ou **lydie.gourraud@lpo.fr**

>> **Vienne : 05 49 88 55 22** ou **vienne@lpo.fr**



Sorties, séjours, ateliers

- **Samedi 9 janvier**
  Les oiseaux du bord de mer à Chef de Baie
  RV 10h, plage de Chef de Baie, devant le « Bar de la Plage », La Rochelle (17000). En partenariat avec Échappée nature et la ville de La Rochelle.
- **Mercredi 13 janvier**
  Les oiseaux des parcs en hiver
  RV 10h, parc Charruyer, devant la piscine municipale, La Rochelle (17000). En partenariat avec la ville de La Rochelle.
- **Dimanche 24 janvier**
  Les oiseaux du marais de Pampin en hiver
  RV 14h, en bord de mer, au bout de la rue des Tamaris, L'Houmeau (17137). En partenariat avec Escal'Océan.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

- **Samedi 6 février**
  Les oiseaux de la baie de l'Aiguillon
  RV 10h30, sur le parking de la pointe Saint-Clément à Esnandes (17137).
- **Mardi 9 février**
  Balade nature au bord de mer à Marsilly
  RV 10h30, rue des Viviers, devant l'établissement « Moules brothers » à Marsilly (17137). En partenariat avec La Rochelle Territoire Zéro Carbone.
- **Vendredi 12 février**
  Les oiseaux du marais de Pampin en hiver
  RV 14h30, en bord de mer, au bout de la rue des Tamaris, L'Houmeau (17137). En partenariat avec La Rochelle Territoire Zéro Carbone.
- **Mercredi 17 février**
  Les oiseaux de la baie d'Aytré
  RV 10h30, sur le parking de la Colonelle, à côté de l'emplacement de la cabane du « Moule shop » et de l'école de kite surf, à Aytré (17440). En partenariat avec Escal'Océan et Échappée nature.

Grand gravelot. Photo : Bernard Liégeois



- **Samedi 13 février**
  Découverte des oiseaux forestiers en hiver
  RV 9h, sur le parking du logis, Le Rétail (79130)
- **Samedi 20 février**
  Découverte des oiseaux forestiers en hiver
  RV 9h, sur le parking de la forêt de Bois blanc (route de la forêt entre Le Pontil et Le Quéroy) à Mornac (16600)
- **Dimanche 21 février**
  Les oiseaux de la pointe des Minimes en hiver
  RV 10h30, avenue du Lazaret, devant « Week'n go base nautique », La Rochelle (17000). En partenariat avec la ville de La Rochelle.
- **Dimanche 28 février**
  Initiation aux chants d'oiseaux forestiers
  RV 9h, sur le parking du lac de la forêt, rue Agnès-Sorel (stèle des Droits de l'homme) à Châtellerault (86100).

14e ÉDITION DE LA NUIT DE LA CHOUETTE

- **Samedi 6 mars**
  14e édition de la Nuit de la Chouette
  RV 20h, salle des fêtes d'Archigny (86210).
- **Samedi 6 mars**
  ♿ **14e édition de la Nuit de la Chouette**
  RV Relais nature de la Moulinette (17440). En partenariat avec la ville de La Rochelle.
- **Samedi 13 mars**
  À la découverte des rapaces nocturnes
  RV 20h, au Service départemental de lecture, lieu-dit Les Glamots à Roullet-Saint-Estèphe (16440).
- **Samedi 6 mars**
  Les chouettes et hiboux des Deux-Sèvres
  RV 20h, à la salle municipale « La Boulite » à Mairé-L'Evescault (79190).



Effraie des clochers. Dessin : Katia Lipovoï

- **Mercredi 3 mars**
  Biodiversité de l'estran à Chef de Baie
  RV 9h30, Chef de Baie, devant le « Bar de la Plage », La Rochelle (17000). En partenariat avec la ville de La Rochelle et Échappée nature.
- **Samedi 20 mars**
  Les oiseaux et les plantes du marais de Tasdon
  RV 9h30, à Villeneuve-les-Salines, au bout de l'avenue Robespierre (au niveau du terrain de foot), La Rochelle (17000). En partenariat avec la ville de La Rochelle.
- **Dimanche 21 mars**
  ♿ **Initiation aux chants d'oiseaux dans un parc urbain**
  RV 9h, sur le parking du parc du Verger à Châtellerault (86100).
- **Samedi 27 mars**
  Assises de la LPO Poitou-Charentes
  Jazeneuil (86600), toute la journée.
- **Dimanche 28 mars**
  Les premiers chants d'oiseaux du printemps
  RV 9h, départ des circuits de randonnées à Jazeneuil (86600).
  Les oiseaux de la Motte Aubert
  RV 8h45, sur le parking en face de l'école « L'Envol », à Saint-Saturnin-du-Bois (17700). Tarif : 2 € (gratuit -12 ans)

Retrouvez p. 15 les dates des conférences et des temps d'échanges

♿ *Accessible aux personnes à mobilité réduite*

Retrouvez les informations à jour concernant nos sorties sur notre site internet poitou-charentes.lpo.fr *dans la rubrique « Agenda » (scannez le code ci-contre avec votre smartphone pour y accéder directement).*





Dessin : Cécile Rousse

Les contacts proches de chez vous :

Charente-Maritime
Lucie Langlade
21 rue Vaugouin - 17000 La Rochelle
05 46 50 92 21 - lucie.langlade@lpo.fr

Charente et Deux-Sèvres
Lydie Gourraud
06 24 21 02 13 - lydie.gourraud@lpo.fr

Vienne
Hélène Broucke
25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers
05 49 88 55 22 - helene.broucke@lpo.fr

LPO Info Poitou-Charentes, bulletin édité par la LPO Poitou-Charentes, 25 rue Victor-Grignard · 86000 Poitiers · Tél. 05 49 88 55 22 · poitoucharentes@lpo.fr · https://poitou-charentes.lpo.fr · Directeur de publication : Régis Ouvrard · Rédacteur en chef : François Marie · Secrétaires de rédaction : Sophie Gauthier (Vienne et Poitou-Charentes) et Lydie Gourraud (Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres) · Ont collaboré à ce numéro : I. Anglade, T. Bergès, J. Berteau, R. Berthault, H. Broucke, É. Brugel, M. Caupenne, A. Chabrouillaud, T. Chevalier, É. Daviaud, C. David, C. Dépré, J. Dupuy, S. Cohendoz, J.-C. Descombes, S. Gauthier, N. Gendre, L. Gourraud, M. Granger, L. Jomat, L. Langlade, S. Maisonhaute, C. Malbosc, F. Marie, G. Martin, F. Mercier, S. Milliet, S. Neill, B. Noël, R. Ouvrard, C. Poirel, J. Richard, G. Tardieu, J. Tillet, N. Tranchant, S. troubat, B. Van Hecke · Mise en page : S. Gauthier · Mise sous pli et envoi réalisés par les bénévoles de la LPO de la Vienne. · Impression Sipap Oudin sur papier issu de forêts gérées durablement et blanchi sans chlore (PEFC/1031-3162). Publication régionale trimestrielle · ISSN 2646-7178 · Dépôt légal à parution.







